



Service de lutte contre la pauvreté,
la précarité et l'exclusion sociale
Steunpunt tot bestrijding van armoede,
bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting
Dienst zur Bekämpfung von Armut,
Prekären Lebensumständen und
Sozialer Ausgrenzung

24/05/2022 - Thématique

La recherche Re-InVEST.be : l'investissement social comme moyen de lutte contre la pauvreté

Le Service de lutte contre la pauvreté est partenaire du projet de recherche [Re-InVEST.be](#), financé par le Service public fédéral de programmation politique scientifique (BELSPO) et mené conjointement avec [HIVA](#) (KULeuven) et [CRIDIS](#) (UCL). Re-InVEST.be est le prolongement belge de [Re-InVEST.eu](#), le projet de recherche qui a étudié des questions similaires au niveau européen de 2015 à 2019. Re-InVEST.be s'appuie sur le modèle théorique développé dans la recherche européenne, également à partir d'une approche participative, impliquant les groupes vulnérables et d'autres acteurs, afin de croiser les connaissances quantitatives et qualitatives. Re-InVEST.be se déroule sur la période de 2020 à 2024.

L'objectif de cette recherche est tout d'abord d'évaluer scientifiquement si une approche de la lutte contre la pauvreté sous forme d'investissements sociaux - investir dans les individus et les familles dans différents domaines de la vie - est fructueuse. Plus précisément, l'étude examine le lien entre les investissements dans la protection sociale, le logement et la santé et leur impact sur l'accessibilité et l'effectivité des droits. En outre, l'objectif sociétal est également de trouver, auprès de l'opinion publique, un plus grand soutien à une politique de lutte contre la pauvreté plus ambitieuse et plus efficace. Enfin, Re-InVEST.be formulera des recommandations politiques concrètes sur la base des résultats de la recherche.

Quel est le rôle du Service de lutte contre la pauvreté dans la recherche Re-InVEST.be ?

Chaque partenaire contribue à la recherche selon sa propre perspective. HIVA adopte une perspective socio-économique et effectue principalement une analyse quantitative en reliant entre eux de grands ensembles de données existants et en cartographiant ainsi les effets à moyen et long terme des politiques mises en œuvre. CRIDIS analyse d'un point de vue socio-juridique si et comment les droits de l'homme peuvent augmenter les chances qu'ont les personnes de sortir d'une situation précaire.

Le Service de lutte contre la pauvreté part de la méthode de dialogue qui est également utilisée pour produire les Rapports bisannuels. Cette approche socio-constructiviste est un processus d'apprentissage basé sur l'expérience du vécu des personnes en situation de pauvreté, les connaissances pratiques des différents groupes professionnels et les connaissances scientifiques des chercheurs. Tous ces acteurs travaillent en concertation de manière régulière et structurelle, avec l'accompagnement du Service.

Dans Re-InVEST.be, ce rôle est rempli de différentes manières. En premier lieu, des informations sur la protection sociale, le logement et la santé sont fournies sur la base de matériel existant et des travaux de concertation menés au sein du Service au cours des années précédentes. Ces derniers sont issus de la méthode de dialogue, sont ancrés dans l'expérience des personnes en situation de pauvreté et résultent de l'échange de connaissances entre différents acteurs de la lutte contre la pauvreté. Nous transmettons ces informations à nos partenaires de recherche.

En second lieu, le Service organise un échange sur les données et les connaissances recueillies par les partenaires de recherche, en concertation avec des personnes en situation de pauvreté et leurs associations, ainsi que divers autres acteurs de la lutte contre la pauvreté. À cette fin, un groupe de concertation distinct a été créé, qui s'est déjà réuni cinq fois et a travaillé entretemps sur les trois thèmes.

Le thème de la santé fera l'objet d'un focus particulier sur la santé mentale, un sujet qui n'a pas été traité en profondeur par le Service jusqu'à présent. Afin d'alimenter le groupe de concertation, des entretiens ont été menés au printemps 2022 au sein de neuf associations dans lesquelles les personnes en situation de pauvreté se rassemblent, en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre.

Pour chaque thème, les partenaires de recherche publieront des articles tout au long du projet. Dans un premier document, le Service va rassembler le matériel existant pour chaque thème, ce qui a déjà été fait pour les thèmes de la [protection sociale](#) et du [logement](#). Les activités du groupe de concertation seront décrites dans un deuxième article de dialogue distinct. Enfin, pour chaque thème, un troisième document de synthèse sera fourni, dans lequel les résultats de recherche des trois partenaires seront rassemblés et intégrés. Tous les documents produits dans le cadre du projet de recherche peuvent être consultés sur le site web [Re-InVEST.be](#).

La pauvreté dépasse souvent le manque de ressources

L'approche de la pauvreté dans Re-InVEST.be s'inspire des travaux de l'économiste et philosophe Amartya Sen sur la justice sociale.

Ainsi, nous insistons sur le caractère multidimensionnel de la pauvreté. Être dans une situation de pauvreté dépasse en effet souvent le fait de manquer de ressources. Selon Sen, Il s'agit davantage de situations de vie concrètes dans lesquelles se combinent au moins trois différents manques. Un premier manque se situe au niveau des ressources, qu'elles soient financières, matérielles, relationnelles, culturelles, etc. Un deuxième manque concerne ce qu'Amartya Sen désigne comme des 'facteurs de conversion' qui sont tous les éléments permettant aux individus de transformer les ressources dont ils disposent en possibilités de réaliser effectivement leurs droits fondamentaux et de vivre pleinement leur vie comme ils l'entendent. Ces 'facteurs de conversion' peuvent prendre la forme de services publics, d'infrastructures, d'aides sociales, de législation, d'organisations comme d'associations, etc. Le troisième manque se situe sur le plan du degré d'autonomie et de liberté de choix auxquels

peuvent prétendre les personnes en situation de pauvreté par rapport aux différentes sphères de leur vie (logement, santé, vie familiale, travail, etc.).

Cette conception de la pauvreté, qui entend allier des enjeux d'équité et de liberté, intègre donc l'idée que si les personnes en situation de pauvreté manquent souvent de différents types de ressources, elles sont également confrontées à un manque d'opportunités et de soutien concret qui devrait leur rendre ces ressources accessibles. Ce soutien doit leur permettre au minimum de pouvoir mener une vie qui puisse être considérée comme digne, mais plus loin encore, de vivre le plus possible selon leurs propres attentes et choix.

Une politique axée sur l'investissement social pour lutter contre la pauvreté

Cette conception de la pauvreté va de pair avec la mise en avant d'une approche de l'action publique axée autour d'une perspective d'investissement social, ce que le projet Re-InVEST.be entend d'ailleurs porter davantage à l'attention du débat public et des politiques.

Dans une approche d'investissement social, l'idée principale est que l'action publique destinée à lutter contre la pauvreté ne devrait pas porter uniquement sur l'augmentation des ressources des individus et des ménages, mais qu'elle devrait également s'atteler à offrir les opportunités et le soutien nécessaire aux personnes en situation de pauvreté pour qu'elles puissent transformer leurs ressources en possibilités réelles de vivre leur vie dignement et le plus possible comme elles l'entendent. Cette approche souligne aussi la nécessité de concevoir une politique structurelle inscrite sur le long terme.

Concrètement, une politique d'investissement social peut atteindre les groupes précaires de différentes façons : en investissant dans des ressources (matérielles et immatérielles), en transférant des ressources financières directement aux personnes/ménages, en renforçant leurs droits par le développement et le changement de la législation, ou, indirectement, en renforçant des organisations intermédiaires (associations, entreprises, etc.) qui interagissent avec les personnes en situation de pauvreté.

À terme, le projet Re-InVEST.be entend aussi proposer des recommandations politiques qui s'inscrivent dans cette voie d'utiliser l'investissement social comme un moyen de lutter contre la pauvreté.

Si vous êtes intéressés de participer au processus de concertation dans le cadre du projet Re-InVEST.be, n'hésitez pas à nous le faire savoir !

Pour cela ou pour toute autre question ou réaction, vous pouvez contacter les collaborateurs du [Service de lutte contre la pauvreté](#) impliqués dans ce projet :

Veerle.stroobants@cntr.be

David.devaal@cntr.be

Henk.vanhoetegem@cntr.be